

**FONDATION MARCEL HICTER  
POUR LA DEMOCRATIE CULTURELLE ASBL**

**L'INTERCULTURALITÉ À L'HEURE DE LA MONDIALISATION :  
LA DIALECTIQUE DU LOCAL ET DE L'INTERNATIONAL**

Una analyse de Dragan Klaić

**NOVEMBRE  
2006**

# L'INTERCULTURALITÉ À L'HEURE DE LA MONDIALISATION : LA DIALECTIQUE DU LOCAL ET DE L'INTERNATIONAL

Par Dragan Klaić, membre du Conseil d'orientation du Diplôme européen de la Fondation Hicter asbl

Le présent article tend à démontrer qu'un engagement conscient et fort des associations culturelles pour une valorisation des compétences interculturelles pourrait renforcer leur position au sein d'une société multiculturelle et apporter des bénéfices tangibles aux institutions ou communautés qu'elles servent et à la société en général.

Nous préférons ici le terme « multiculturel » à celui de « multiethnique » car c'est la diversité des langues, des religions, des traditions et des modes de vie contemporains des citoyens qui, associée à la diversité de leurs origines ethniques, rend la vie urbaine en Europe de plus en plus complexe aujourd'hui. Et l'on peut avancer sans se tromper qu'en dépit de réactions et d'explosions occasionnelles de panique xénophobe, cette diversité s'intensifiera à travers les processus inévitables de mobilité, de migration et d'intégration économique et politique, donc de mondialisation.

## UNE DIVERSITÉ CULTURELLE OCCULTÉE AU NOM DE L'UNITÉ

Alors que presque chaque ville européenne a sa propre histoire contradictoire de diversité et de multiculturalité, parfois cachée dans des quartiers déterminés, la plus grande partie de l'infrastructure culturelle mise en place s'est développée au cours des 250 dernières années, dans le but d'occulter et non de réfléchir cette diversité. Les institutions culturelles traditionnelles telles que les théâtres, les opéras, les musées, les bibliothèques, les orchestres symphoniques et les galeries d'art ont été créées pour mettre en évidence l'altruisme de leurs fondateurs et de leurs mécènes, la fierté de la ville ou la gloire de l'unité nationale – et plus récemment, pour ennoblir l'image de grosses entreprises sponsors. Ces institutions se sont focalisées sur un public cible plutôt spécifique et homogène, qu'il soit populaire ou élitiste, et ont opéré sur base de certains postulats idéologiques et culturels, forgés par les croyances et valeurs culturelles dominantes. La mission de ces associations culturelles a été définie historiquement comme étant l'émancipation

et l'éducation continue des citoyens – les familiarisant à la tradition culturelle et à l'appréciation de l'excellence artistique. Ces tâches supposent l'existence et la persistance de canons culturels et d'autorités qui commandent la production et les produits culturels en fonction d'une rigoureuse hiérarchie de valeurs.

Ces postulats explicites ou implicites sont aujourd'hui remis en question, non pas tant par la politique sociale et démocratique d'émancipation culturelle des masses mais plutôt par les théories du post-modernisme, notamment son relativisme culturel sous-jacent et l'intense individualisation de la société, souvent vécue à travers son irrémédiable fragmentarisation. Alors que jusqu'à maintenant, la diversité sociale avait surtout été grossièrement et majoritairement traduite en termes de différences et d'oppositions de classes, la sociologie urbaine se sent aujourd'hui obligée de gérer beaucoup d'autres paramètres pour la mesurer.

Il en va de même pour les outils publicitaires et de marketing des associations culturelles, lesquelles ne peuvent plus, comme par le passé, assumer l'homogénéité culturelle de leur principal public cible. Une insécurité à propos du public principal et le sentiment de devoir se battre sur le marché des loisirs contre tous les autres concurrents culturels, à but lucratif ou non, forcent les institutions culturelles à augmenter leurs ressources en publicité et relations publiques et à dépenser une proportion croissante de leur modeste budget en communication. Même si elles parviennent à attirer davantage de visiteurs, c'est notamment le cas de nombreux musées, cette augmentation n'entraîne pas automatiquement une plus vaste diversité culturelle du public. Les chiffres de fréquentation peuvent être déformés et fort

embellis mais ils ne pourront jamais occulter le fait que de nombreux groupes culturels restent hors de portée de ces institutions.

Est-ce un problème? En fait, malgré des idéologies et projets émancipateurs, ce manque de diversité culturelle au sein du public devient un problème pour les institutions subventionnées par des fonds publics. Il est en effet de plus en plus difficile pour les autorités de justifier l'attribution de subventions qui proviennent de l'argent des contribuables si cet argent ne profite qu'à des segments restreints, et souvent très privilégiés, de la société, ceux-là mêmes qui entretiennent depuis longtemps une relation avec la culture traditionnelle et ses institutions. Confrontés à une crise au niveau de la représentation politique, à une perte de certitudes idéologiques et à une diminution du nombre de membres dans les partis traditionnels, les politiciens ressentent un besoin d'invoquer les intérêts de certaines tranches spécifiques de l'électorat et de défendre des causes qui leur sont propres, que ce soit l'écologie, les droits de l'homme ou autres. Mais lorsqu'il s'agit de culture, ils se sentent en insécurité, voire désorientés.

Par exemple, ils ne courent pas vraiment de risque à prôner la protection du patrimoine culturel en faisant valoir le profit que peut en retirer le tourisme ou en avançant une autre raison plus abstraite. Mais dès qu'il s'agit d'aligner le processus de répartition des subventions sur certains critères établis pour mesurer les réalisations passées et les futurs projets des bénéficiaires de ces dernières, certains politiciens préfèrent tourner le dos à une tâche aussi complexe. Les règles de démocratie fiscale qui s'appliquent à la colonne des recettes du budget gouvernemental devraient trouver un prolongement dans une règle de démocratie culturelle s'appliquant à la colonne des dépenses. Le soutien public offert uniquement sur base des faits du passé, du clientélisme ou du pur prestige se révèle plus difficile à justifier.

En d'autres termes, l'accès des divers groupes culturels aux programmes et produits culturels et celui d'initiatives et d'organisations culturelles aux subventions publiques deviennent des questions politiques épineuses un peu partout en Europe. Cette tension est aggravée par le fait que les dépenses publiques pour le secteur culturel entier demeurent très modestes et parfois même, sont comprimées alors que les frais réels des opérations institutionnelles tendent à augmenter.

## DES INSTITUTIONS CULTURELLES LÂCHÉES PAR LES FINANCEMENTS PUBLICS

Le soutien public au principe même de subventionnement de la culture semble s'affaiblir en Europe, probablement sous l'influence de la mystique du marché et l'exemple des Etats-Unis. Ici les autorités publiques se réservent un minimum de compétences en matière culturelle et laissent le champ libre au marché, ainsi qu'aux entreprises sponsors et aux riches donateurs. Tant les fonds publics que les fondations privées subissent le harcèlement de divers groupes d'intérêts concurrents, organisés d'après la race, l'ethnicité, la géographie, la langue, le genre, l'orientation sexuelle, et même le handicap. Tous revendiquent des fonds, des programmes, du prestige, des positions, une représentation au sein des organes de direction, donc une influence, une visibilité et des moyens. Même le secteur non lucratif se situe sur un marché difficile du point de vue des subventions et des dons.

En Europe, où les autorités publiques jouent traditionnellement un rôle significatif à divers niveaux, du local au national, en organisant et finançant l'infrastructure culturelle en tant que service public, cette variante agressive de la multiculturalité serait loin de remporter un franc succès. Qui plus est, il existe en Europe une forte réaction face à la dominance du marché de la production culturelle et de la distribution. Elle est visible dans le ressentiment qui s'exprime à l'égard de la présence écrasante de l'industrie culturelle américaine dont les productions de masse (camelote américaine, farce hollywoodienne, macdonaldisation) surpassent en popularité nombre de produits culturels européens subventionnés. D'où l'invocation de mesures protectionnistes en Europe et au niveau de l'UE, notamment des subventions, toujours justifiées par la diversité, le pluralisme, les valeurs européennes et une identité à part.

En Europe occidentale, dans la pratique, les décisions en matière de financement relèvent de la responsabilité des politiques, lesquels fixent des priorités de politiques générales, tandis que les décisions concrètes sont censées être prises sur base d'avis expert. C'est l'action habituelle des conseils, fonds, agences artistiques et comités d'experts. Par quoi leur jugement individuel est-il guidé pour décider des financements ? En grande partie par l'histoire, la tradition, l'habitude et la routine, ainsi que les réalisations passées. La notion de qualité du produit est souvent mise au premier plan mais dans un contexte multiculturel, ce concept a perdu de son caractère persuasif et n'a conservé que sa mystique – il fonctionne comme une notion fourre-tout qui peut être invoquée arbitrairement par chaque partie. L'impact éducatif des associations culturelles entre parfois également en ligne de compte. En outre, des critères purement économiques tels que l'efficacité, la productivité et la comparaison subventions / revenus propres sont aussi appliqués. D'autres avantages sociaux éventuels, tels la

création d'emplois, l'impact positif sur le tourisme et l'économie locale en général peuvent aussi être pris en considération. Des catégories plus floues invoquées récemment, notamment la sensibilisation, l'impact sur la communauté, l'amélioration de la cohésion sociale, indiquent une prise de conscience croissante des décideurs à propos du besoin d'élargir l'ensemble des paramètres utilisés afin de légitimer les nombreuses subventions qui proviennent des fonds publics.

## UNE NÉCESSAIRE PRISE DE CONSCIENCE DES ORGANISATIONS CULTURELLES

Les associations culturelles et leurs responsables, leur personnel et leurs organes de décision s'engagent aussi de plus en plus dans un travail d'introspection à propos de leur mission, de leur impact culturel et de leur rôle social. Invoquer la tradition et revendiquer une excellence artistique semblent trop abstrait, si pas trop superficiel, dans une société faite de notions et de préférences culturelles divergentes, de goûts multiples et changeants, de loyalisme aléatoire, de modes et de produits lancés à grand renfort de publicité par l'industrie culturelle. Insister sur la valeur intrinsèque de la culture, argument autrefois très souvent utilisé pour vanter les mérites d'une institution culturelle déterminée, ne sensibilisera pas grand monde en cette ère de multiculturalisation et de commercialisation de la société.

Les professionnels de la culture qui osent jeter un regard sur le monde au-delà de leurs bastions institutionnels comprennent les mutations démographiques majeures qui ont transformé la société dans sa composition. Ils perçoivent l'influence qu'exerce sur le monde culturel traditionnel l'industrie culturelle mondialisée (ou plutôt l'industrie des loisirs), avec son immense capacité technologique. Ils saisissent son fonctionnement, son impact, sa situation. Ceux qui travaillent dans des organisations culturelles sont nombreux à ressentir une marginalisation croissante, à souffrir d'un manque chronique de fonds, à subir des pressions croissantes de la part du marché, une imposition de modes opératoires commerciaux, une prévalence de la logique et du jargon des affaires, une indifférence et un manque de compréhension des politiques. Et par ailleurs, ils se confrontent au public en stagnation, voire en diminution, d'un secteur culturel assez étriqué. Ce malaise touche surtout les organisations plus grandes et plus traditionnelles, qui ont besoin de fonds publics considérables et sont donc censées manifester de manière emblématique leur rôle public.

Il vaudrait mieux pour les organisations culturelles qu'elles trouvent elles-mêmes des stratégies de relance et des critè-

res en fonction desquels elles aimeraient être jugées lorsqu'elles demandent des subventions publiques. Laisser aux politiques ou aux fonctionnaires bureaucrates la tâche d'inventer et d'appliquer à dessein certains préceptes et directives risquerait de précipiter les institutions culturelles dans un bain de règles, de mesures, de mots clés et de normes. En cherchant à rendre leur production transparente, en phase avec la transparence et l'équité de la répartition des subventions, les organisations culturelles feraient bien de prendre en considération la notion de compétence interculturelle. Elles pourraient la développer en tant que partie intégrante, voire centrale, de leur mission, d'y voir une dimension de leur rôle culturel et de leur fonction sociale dans un environnement multiculturel, et de l'invoquer comme argument lors de leur demande de subventions publiques.

## PLACER LA COMPÉTENCE INTERCULTURELLE AU CENTRE DE LEUR STRATÉGIE

La compétence interculturelle pourrait être définie comme une attitude développée en tant que mentalité institutionnelle dominante, à transformer en stratégie, à intégrer dans les politiques et programmes. Les éléments principaux en sont : le respect des autres cultures, de la pluralité des cultures environnantes; une curiosité qui pousse à se familiariser avec les autres cultures, à les explorer et à rechercher des engagements interculturels dans une série prolongée de processus et d'actes créatifs; une attente marquée par un besoin de s'enrichir à travers ces explorations.

Cette posture, une fois transformée en mentalité, en politique, et finalement en stratégie, ne pourrait fonctionner que : si elle est vigoureusement défendue par les responsables des organisations culturelles et leurs organes de décision; si elle pénètre le personnel et est reflétée dans un changement de composition; si elle est mise en œuvre dans le cadre d'une interaction avec d'autres institutions culturelles et initiatives non institutionnelles, notamment les personnes et artistes qui collaborent ; si elle prend forme concrètement dans la programmation, la production de ces institutions culturelles et dans l'ensemble de leurs processus de travail internes. Les associations culturelles ne peuvent espérer apporter une contribution significative à la valorisation des compétences interculturelles des citoyens et arriver à une structure multiculturelle de leur public que si elles parviennent, au niveau interne, à un degré élevé de compétence interculturelle, si elles considèrent qu'il s'agit d'une tâche importante et permanente, si elles consacrent à cet objectif des moyens et du temps suffisants.

Dans une société multiculturelle, un développement équilibré des diverses cultures, de leurs initiatives, associations et manifestations, est un objectif valable et nécessaire de la politique culturelle publique. Mais au bout du compte, cette trajectoire essentiellement émancipatoire conduira – en dépit de toutes les bonnes intentions – au développement simultané de domaines culturels autonomes, peut-être plus ou moins égaux mais de plus en plus séparés et distants les uns des autres. Le résultat pourrait bien en être l'émergence de multiples ghettos, avec en conséquence une réduction et un blocage de la communication sociale, une augmentation de l'ignorance mutuelle et des préjugés, voire une franche hostilité. Ce risque pourrait s'atténuer si, à la politique publique de valorisation du développement multiculturel simultané et des infrastructures correspondantes vient s'ajouter l'affirmation forte d'engagements interculturels sur la base de compétence interculturelle en continu développement.

Dans chaque ville, les acteurs principaux de ce processus doivent être les institutions culturelles les plus fortes et les plus importantes, celles qui servent de modèle au sein de l'infrastructure culturelle, celles qui jouissent d'une prédominance susceptible d'inspirer et de donner le ton. Les institutions qui appartiennent à la culture dominante doivent redéfinir leur raison d'être, loin de la préservation de la tradition et de la défense d'identités rigoureusement définies. Elles doivent en outre fuir le plaidoyer pour un universalisme abstrait et sans visage, lequel cache toujours quelques prétentions hégémoniques. Certes, de nombreuses stratégies novatrices peuvent émaner des associations culturelles plus petites et plus fragiles qui auraient tendance à s'engager dans une valorisation des compétences interculturelles, non pas simplement en tant que tâche mais en tant que défi et d'occasion de se développer, d'accroître leur impact et de déboucher sur de nouvelles alliances et de nouveaux partenariats.

Les organisations culturelles disposées à reconsidérer très sérieusement leurs perspectives au sein d'une société multiculturelle verront dans le rôle qu'elles ont à jouer au niveau de la valorisation des compétences interculturelles une opportunité de reconceptualiser leur propre développement institutionnel et de revitaliser leur position professionnelle et sociale, non pas comme une astuce de relation publique pour faire du politiquement correct ou suivre la mode, ni comme un train qu'il faut prendre en marche. Des manœuvres opportunistes vont assurément voir le jour. On peut néanmoins espérer que la valorisation des compétences interculturelles des citoyens sera considérée par ceux qui travaillent dans les associations culturelles comme un cadre conceptuel offrant l'occasion de fusionner la fonction culturelle centrale d'une institution déterminée avec son rôle social et de créer une dynamique unificatrice dépassant la

perspective duale qui oppose préservation de la culture et production, la culture en soi et ses applications pédagogiques, le service public et la rationalité économique.

## LA PLUS-VALUE DE L'INTERCULTUREL...

En tant que préoccupation et mission des associations culturelles, la politique de compétence interculturelle articule les stratégies de résistance à l'uniformité culturelle qui émergent dans la foulée de la mondialisation. Elle combat aussi l'effet de nivellement d'une industrie culturelle mondialisée. À l'inverse de la défense acharnée d'identités culturelles présumées unilatérales, un engagement soutenu en faveur de la valorisation des compétences interculturelles conduit à une multiplication des combinaisons, fusions, nouveaux styles, modes et produits interculturels, créatifs et programmatiques. Il offre une richesse d'expériences, de positions, d'approches, de techniques qui s'imbriquent. En faisant participer les producteurs, les programmeurs, le personnel administratif et technique des organisations culturelles et en atteignant un public culturellement diversifié, la politique de compétence interculturelle comble le fossé qui sépare créateurs et consommateurs, producteurs et publics, tous confrontés au défi de l'exploration d'opportunités et de moyens culturels inconnus.

La compétence interculturelle n'est pas un mantra ni un miraculeusement servant à guérir d'un seul coup les organisations culturelles souffrantes. On s'imaginera sans peine les résistances internes qu'un réalignment aussi radical sur une interculturelité provoquerait au sein de bon nombre d'associations culturelles. (...) Si la valorisation des compétences interculturelles était préconisée par les associations culturelles elles-mêmes en tant qu'aspect central de leur fonctionnement dans le cadre d'une politique publique, et par conséquent en tant que critère clé dans l'attribution des subventions publiques, les politiques l'accepteraient très probablement - après quelque hésitation et expérimentation - avec un certain soulagement. Elles laisseraient les détails de sa mise en œuvre à des comités d'experts. L'objectif social plus large que cela supposerait légitimerait en soi le financement public de la culture, sans trop de risques de parti pris idéologique ou culturel. Il soulagerait par ailleurs les responsables politiques des demandes concurrentes émanant des divers électorsats culturels, comme c'est le cas dans la variante américaine de la multiculturalité.

## ...DANS LE COMBAT POUR LA PAIX ET LA DÉMOCRATIE ICI COMME AILLEURS

Pourtant, la question de la compétence interculturelle n'est pas simplement une question de développement culturel et de rôle de l'infrastructure culturelle dans une société multiculturelle. C'est, pour le dire un peu brutalement, une question de guerre et de paix dans chaque quartier, chaque ville, chaque région, chaque pays et sur le continent tout entier. Les citoyens incapables de cohabiter pacifiquement avec des voisins immédiats qui appartiennent à une orientation ou un milieu culturel différent rencontreraient des difficultés à comprendre leurs concitoyens européens plus éloignés. Ils seraient davantage enclins à succomber aux préjugés, à l'intolérance et à la peur, produits on ne peut plus vendables. Alors que les déclarations condamnant la xénophobie et le racisme ont une capacité de mobilisation limitée, qu'elles ne constituent qu'un ressort facile et calculateur, et n'exercent pratiquement aucun impact à long terme, le développement systématique des compétences interculturelles implique un apprentissage, une compréhension, une appréciation et un progrès cognitif. Il finit alors par devenir à la fois une mentalité et une aptitude. Au niveau local, un investissement dans la compétence interculturelle – via un effort systémique des associations culturelles mais également des écoles, des associations locales, du monde des affaires, de l'administration publique, du milieu sportif et des médias – suppose un renforcement de la cohésion sociale et une amélioration du dialogue social et de la collaboration en tant qu'atouts démocratiques. Au niveau européen, renforcer la compétence interculturelle est une condition préalable à une réelle intégration européenne, une façon de rendre palpable et significatif aux yeux des citoyens ce processus hésitant, contradictoire et problématique.